

ACTIVITÉ VOLLEY-BALL

CONVOCATION ASSEMBLÉ GÉNÉRALE 2024/2025

Lundi 30 juin 2025 à 18h30

Mairie du 14^e arrondissement – Annexe de la mairie, salle des fêtes
26 rue Mouton Duvernet, 75014 Paris
Mouton Duvernet (ligne 4) – Denfert-Rochereau (ligne 4 /6 / RER B)

Ordre du jour :

- Émargement des équipes
- Le mot de la direction du comité FSGT de Paris
- Bilan de la saison 2024/2025
- Informations saison 2025/2026 (voir annexe 1)
- Temps de réflexion (voir annexe 2)
- Remise des récompenses
- Pot de l'amitié

L'Assemblée est obligatoire pour toutes les équipes inscrites dans un de nos championnats, sauf pour les équipes féminines domiciliées dans le 93 qui sont tenues d'assister à l'assemblée du Comité 93.

L'absence d'un.e représentant.e de votre équipe sera sanctionnée par -2 points, appliqués au classement dès la reprise de la saison 2025-2026 (sous réserve de la ré-inscription de l'équipe).

Bien sportivement
La commission volley-ball 75
volley@fsgt75.org

ANNEXE 1 : informations sur la saison 2025/2026

Augmentation des tarifs d'engagement volley-ball :

Lors de la dernière assemblée générale du Comité de Paris, il a été voté une augmentation des tarifs d'engagement pour l'ensemble de ses activités. Cette décision a été motivée par une situation déficitaire susceptible de perdurer et de devenir structurelle.

Plusieurs raisons expliquent cette décision :

- Les frais généraux du Comité, notamment les coûts liés aux réservations d'installations sportives, ont fortement augmenté : +119% en deux ans (de 43 000 € à 94 000 €).
- Notre budget est déficitaire pour 2023/2024 et les prévisions pour les prochaines saisons ne sont pas meilleures. Voir le compte-rendu de l'AG du Comité [ici](#).

Par ailleurs, le Comité a décidé d'ajouter une cotisation mutualisée des frais de location de nos terrains, à hauteur de 50€ pour les équipes « sans terrain ». La mise à disposition gracieuse de nos terrain en concession ne nous permettait plus d'amortir ce coût sans mettre en danger l'équilibre financier du Comité et donc la pérennité de nos activités.

En parallèle, la Commission volley a décidé d'aligner le tarif d'engagement en championnat équimixte au tarif d'engagement en championnat 6x6.

Tableau des évolutions de tarifs pour les prochaines saisons :

Frais championnats	24-25 (actuelle)	25-26	26-27
Champ 6x6 mixte	40,00 €	43,00 €	44,00 €
Champ 6x6 féminin	40,00 €	43,00 €	44,00 €
Champ 4x4 mixte	50,00 €	53,00 €	55,00 €
Champ 4x4 féminin	50,00 €	53,00 €	55,00 €
Champ 4x4 équimixte	30,00 €	43,00 €	44,00 €
Autres frais	24-25 (actuelle)	25-26	26-27
Frais de communication*	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Frais de location de terrain FSGT* (pour les équipes sans terrain)		50,00 €	50,00 €
Frais administratif	50€ / club	50€ / club	50€ / club

* plafonné à 4 équipes

ANNEXE 2 : temps de réflexion

Un travail de réécriture du règlement sera engagé cet été.

La Commission proposera, lors du temps de réflexion de l'AG, de mettre en discussion des sujets qui ont été soulevés au cours de la saison :

- Feuilles de match
- Arbitrage et auto-arbitrage
- Matches non terminés
- Brûlages
- Contrôle des licences
- Autres suggestions

